

Habilitation électrique Haute tension Module complémentaire à la formation initiale Indices : H1 – H1V – H2 – H2V - HC

Objectifs

Réaliser en sécurité des travaux et des consignations sur des installations en haute tension

Personnes concernées

Electriciens réalisant des travaux électriques et des consignations sur des installations en HTA :
électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, monteurs et
chefs d'équipe de réseaux électriques et d'éclairage public

Prérequis

Savoir lire et écrire le français

Durée :

3.5 heures (1/2 journée)

Lieu :

en entreprise

Participants

12 personnes maximum

Méthode pédagogique

Présentation de photos et vidéos, mise en application pratique
Remise d'un support pédagogique

Programme

1. Partie théorique

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 Septembre 2010 et norme NF C18-510
- Les dangers de l'électricité et de la haute tension, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux en HTA
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique, cas de la haute tension
- Les prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux, sur des installations en haute tension

2. Réalisation de travaux pratiques

- L'utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier (dans le cas de la préparation à l'habilitation HC, la pratique de la consignation sera réalisée sur les installations en HTA de l'entreprise)

3. Evaluation et tests

Évaluation et suivi

- Attestation de fin de formation
- Habilitation électrique valable 3 ans